

ARTPRICE.COM
Société Anonyme au capital de 6 400 651 euros
Siège social : Domaine de la Source
69270 Saint Romain au Mont d'Or
411 309 198 RCS LYON

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 30 MARS 2012

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Extraordinaire afin de vous demander de vous prononcer sur la mise en place d'un nouveau plan de stock-option et d'autoriser le conseil à consentir des options de souscriptions ou d'achat d'actions par le personnel salarié. De même nous vous avons réunis afin de vous demander de compléter la description de l'activité relative à la Place de Marché Normalisée suite à l'adoption de la loi du 20 juillet 2011 et d'adopter, en conséquence, la modification de l'article 3 des statuts relatif à l'objet social.

I) MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU PLAN DE STOCK-OPTION

La société Artprice souhaite associer de façon étroite ses collaborateurs au développement et aux résultats du Groupe y compris les nouvelles recrues suite au lancement de la Place de Marché Normalisée aux enchères ® d'Artprice, le stock-option étant pour les candidats à l'embauche, d'une part, un élément attractif et, d'autre part, un élément motivant et fidélisant dans la durée la nouvelle recrue. Ainsi, nous vous proposons d'autoriser le conseil à consentir, en une ou plusieurs fois, des options de souscriptions ou d'achat d'actions par le personnel salarié.

Le nombre total d'options ouvertes au titre de cette autorisation ne pourra donner droit à un nombre d'actions supérieur au plafond fixé par la réglementation en vigueur.

L'autorisation serait donnée pour une durée de 38 mois à compter de l'assemblée générale.

Le prix de souscription serait déterminé par le conseil dans la limite des conditions fixées par la loi et le délai d'exercice des options serait limité à cinq ans à compter de leur attribution. Les options seront ouvertes aux personnes désignées par le conseil parmi les salariés ou dirigeant de la société et des sociétés liées à elle par des participations directes ou indirectes.

T.C.

Votre Conseil vous invite, après la lecture du rapport présenté par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

II) MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

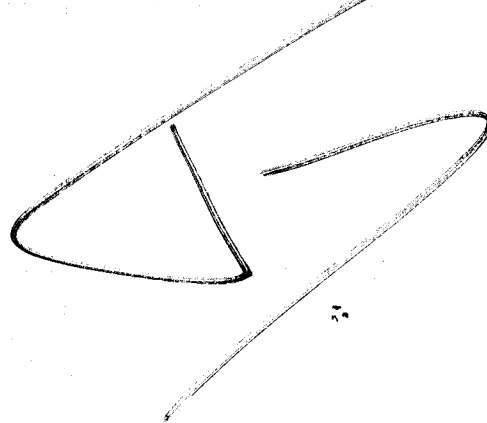
Au regard des dernières évolutions de la Place de Marché Normalisée® d'Artprice et au vu de ses développements à venir, nous vous proposons d'actualiser le descriptif de la Place de Marché Normalisée® d'Artprice en incluant dans ce dernier les modifications législatives intervenues en 2011 et, en conséquence, les évolutions qu'elles permettent au niveau de la Place de Marché Normalisée® d'Artprice.

Ainsi, si vous décidez cette modification, il y aura lieu de compléter l'actuel alinéa 7 de l'article 3 des statuts et le remplacer par les termes suivants :

- mise à disposition d'une place de marché électronique (market place) avec une standardisation permettant la diffusion électronique d'annonces aux enchères portant sur les œuvres d'art, dans les conditions définies par l'article 5 de la loi 2011-850 du 20 juillet 2011 transposé dans le code de commerce, et d'annonces de vente ou d'achat à prix fixe d'œuvre d'art liées à un artiste normalisé par les banques de données artprice (ID Artprice).

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et vous invitons à adopter les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

Le Conseil d'Administration

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping loops and a long horizontal stroke at the bottom.